

FICHE DU MARCHE N° 1500263 – VEHICULES UTILITAIRES

FOURNITURE ET LIVRAISON DE VEHICULES UTILITAIRES DESTINES AUX LYCEES DE LA REGION ILE DE FRANCE

MARCHE 1500263-1 – FOURGONNETTES ESSENCE TOLEES (2 pl) ET VITREES (5 pl)
MARCHE 1500263-2 – FOURGONS TOLES (3 places)
MARCHE 1500263-3 – FOURGONS VITRES 9 PLACES (MINIBUS)
MARCHE 1500263-4 – FOURGONNETTES ELECTRIQUES TOLEES (2 pl) ET VITREES (5 pl)

Contacts Région
Fax 01 53 85 57 09

Administratif : Nelly BARDOUX - T. 01 53 85 58 36 - nelly.bardoux@iledefrance.fr
Technique : Dominique ALZIN - T. 01 53 85 58 98 – dominique.alzin@iledefrance.fr

1 – Fournisseurs

MARCHE 1500263-1 – FOURGONNETTES ESSENCE TOLEES (2 pl) ET VITREES (5 pl)

Marché : 1500263-1

Date de début / de fin de la 1ère année du marché : 16/06/2016 - 15/06/2017 (4 ans maxi)

Titulaire du marché :

RENAULT RETAIL GROUP

13 av. du Général Leclerc - 93500 PANTIN

Contact : Joël DE FREITAS - 06 50 47 70 42 - T. 01 41 83 78 05 - Fax 01 41 83 78 29

MARCHE 1500263-2 – FOURGONS TOLES (3 places)

Marché : 1500263-2

Date de début / de fin de la 1ère année du marché : 20/06/2016 - 19/06/2017 (4 ans maxi)

Titulaire du marché :

BDA sa

7 rue de la Longueraie - 91270 VIGNEUX S/SEINE

Contact : M. SCAVARDO - Mme CHABOUSSIE - T. 01 69 40 40 19-20 69 - Fax 01 69 03 88 89

MARCHE 1500263-3 – FOURGONS VITRES 9 PLACES (MINIBUS)

Marché : 1500263-3

Date de début / de fin de la 1ère année du marché : 16/06/2016 - 15/06/2017 (4 ans maxi)

Titulaire du marché :

MELUN POIDS LOURDS

295 route de Montereau - 77000 MELUN

Contact : Yannick JOUVE - 006 07 47 03 64 - T. 01 64 39 02 08 - Fax 01 64 87 02 17

MARCHE 1500263-4 – FOURGONNETTES ELECTRIQUES TOLEES (2 places) ET VITREES (5 places)

NOTA BENE : VEHICULES PRIORITAIREMENT DESTINES AUX LYCEES PARISIENS

Marché : 1500263-4

Date de début / de fin de la 1ère année du marché : 16/06/2016 - 15/06/2017 (4 ans maxi)

Titulaire du marché :

RENAULT RETAIL GROUP / DIAC Location

13 av. du Général Leclerc - 93500 PANTIN

Contact : Joël DE FREITAS - 06 50 47 70 42 - T. 01 41 83 78 05 - Fax 01 41 83 78 29

2 – Livraison

Le délai de livraison contractuel est de 12 semaines maximum (hors les 3 premières semaines d'août).

Les véhicules sont livrés dans les lycées avec le certificat provisoire d'immatriculation (CPI) et les plaques d'immatriculation correspondantes (immatriculation définitive du véhicule).

Le certificat d'immatriculation définitif est transmis à l'établissement dès sa réception par les services de la Région.

Un marquage est apposé sur chaque véhicule : nom et ville du lycée et logos Région Ile de France suivant la charte graphique régionale (côtés du véhicule et arrière).

Le véhicule est assuré dans le cadre du contrat d'assurance de la Région.

Pour toute information concernant la carte verte d'assurance, nous vous invitons à contacter Madame SANCHEZ ou Madame COUGOULE - T. 01 53 85 57 77, service Assurance, Administration des EPLE de l'Unité Lycées

3 – Modèles et Equipements des véhicules

Les modèles de véhicules et les équipements particuliers de chacun d'eux sont précisés dans les fiches techniques et fiches constructeurs en annexes ci-après.

Tous les véhicules sont équipés de base au minimum de vitres arrières, de vitres électriques à l'avant, d'une direction assistée, de l'ABS, d'airbags, d'une condamnation centralisée des portes avec 2 télécommandes à radiofréquence, d'un autoradio et d'un kit de sécurité (triangle de signalisation, nombre de gilets fluorescent égal au nombre de places du véhicules et une boîte d'ampoules de rechange pour le véhicule fourni).

De plus, les véhicules (lots 1, 2 et 3) sont livrés avec du carburant, à hauteur d'un montant de 30€.

Les véhicules électriques (lot n°4) sont livrés avec un câble de recharge pour une prise électrique domestique 220V. et la batterie chargée à 100%.

→ Location des batteries électriques :

Le contrat de location des batteries est établi au nom du lycée destinataire du véhicule.

Le coût de location des batteries est à la charge du lycée. De ce fait, le règlement des mensualités sera effectué directement par l'établissement.

Le coût mensuel de location des batteries est de 61,74€ TTC sur la base de 84 mois / 85 000 km (prix contractuel).

4 - Garantie

La garantie des véhicules porte sur tout vice de fabrication, sur les pièces et la main d'œuvre pour une période de **2 ans**, à compter du jour de leur admission (prise de possession par l'établissement = date figurant sur le certificat de service fait) conformément aux dispositions de l'article 28 du CCAG-FCS.

▶ Aucun frais de déplacement ne peut être réclamé par la société attributaire dans la mesure où celle-ci se déplace afin d'assurer la garantie du matériel.